



TÉLÉCOMMUNICATIONS : UNE CAMPAGNE EST LANCÉE EN FAVEUR DU NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

486 words

7 February 2007

[Europolitique](#)

3242

French

Copyright 2007 Europe Information Service All Rights Reserved

Le numéro d'appel d'urgence européen, le 112, reste inconnu de la majorité des Européens alors même que la mise en oeuvre de la réglementation laisse souvent à désirer. Soutenue par l'eurodéputé **Gérard Onesta (Verts, France)**, l'Association pour le numéro d'urgence européen (EENA) fait pression depuis plusieurs mois pour faire changer la situation (voir Europolitique n°3 192). Le 6 février, M. Onesta a lancé une campagne, comprenant notamment une pétition, dans l'espoir de recueillir un million de signatures, et une déclaration écrite à la Commission européenne.

Objectif : renforcer l'information au citoyen, assurer un repérage efficace à 100 % (contre 70 % aujourd'hui), offrir un service multilingue dans les 23 langues officielles de l'UE et garantir la protection des données personnelles. Alors que l'occasion se présente rarement, a estimé M. Onesta, l'UE peut jouer un rôle évident et apporter sa valeur ajoutée.

C'est une décision du Conseil de l'UE qui en 1991 a créé le 112. Depuis, la réglementation a été renforcée par trois directives (Sécurité des réseaux et de l'information 1998/10/CE, Service universel 2002/22/CE et Vie privée et communications électroniques 2002/58/CE). Au moins 5000 victimes par an pourraient être évitées si les règles étaient respectées.

Or, disent ses défenseurs, face à cette mauvaise application des règles, la Commission répond de manière bureaucratique, en se réclamant de la saisine de la Cour de justice des communautés européennes.

LOCALISATION

En moyenne, deux tiers des Européens ignorent l'existence du 112. Et parmi ceux qui le connaissent, un tiers ignore qu'une personne accidentée peut être localisée à tout moment à partir de son téléphone fixe ou portable.

Autre obstacle, certains opérateurs télécoms ne jouent pas le jeu et tentent de marchander les informations de localisation avec les services d'urgence. Olivier Paul-Morandini, fondateur de l'EENA, cite notamment France Télécom, qui veut faire payer sa base de données de téléphones fixes, alors que le service n'est pas disponible sur son réseau de téléphonie mobile. Au Royaume-Uni, le « 112 »

fonctionnerait très bien, avec des centres d'appel multilingues et une localisation performante, mais seulement 21 % de la population le connaîtraient.

En France, Pologne, Allemagne, et Portugal, moins de la moitié de la population connaît le 112. Mais cette ignorance caractérise jusqu'à 57 % des Belges, 68 % des Allemands, 74 % des Italiens et 93 % des Grecs.

L'EENA réclame à la Commission une évaluation de la mise en oeuvre du numéro d'appel européen. Et des moyens financiers à l'UE ainsi que des critères d'interopérabilité qui fonctionnent pour connecter les réseaux de téléphonie. Jusqu'ici, seul le Portugal a mené un exercice d'évaluation sur son territoire. L'association dénonce aussi la part d'incurie des gouvernements, à l'instar des autorités belges et françaises.

7203520070207

Document EURPTQ0020070206e3270000n